

Le SCoT du Blaisois en révision

Agglopolys, Grand Chambord et Beauce-Val de Loire lancent ce samedi la révision du Schéma de cohérence territoriale du Blaisois. Un bureau d'études les accompagne. L'approbation du SCoT est prévue pour fin 2025.

Depuis l'approbation du précédent Schéma de cohérence territoriale du Blaisois (SCoT) en 2016, la donne a changé. À plusieurs niveaux. À cette époque-là, la communauté de communes Beauce-Val de Loire n'avait pas été associée à cette réflexion puisque la fusion de Beauce et forêt et de la Beauce ligérienne venait tout juste de se faire.

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet) Centre-Val de Loire n'existait pas. Et la loi Climat et résilience n'était pas encore promulguée – elle le fut en août 2021.

« Marier nos différences et nos similitudes »

Or, celle-ci a un double objectif : réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre



Pascal Huguet, Gilles Clément et Christophe Degruelle, les présidents des trois intercommunalités du Siab, lancent ce samedi 3 juin la révision du SCoT. (Photo NR)

dre d'ici à 2050 une artificialisation nette de 0 %.

Tant de changements qui sont aujourd'hui à prendre en considération pour le Syndicat intercommunal de l'agglomération blaisoise (Siab), regroupant Agglopolys, Grand Chambord et Beauce-Val de Loire (soit 89 communes), à l'heure de l'élaboration du nouveau SCoT.

Ce samedi 3 juin, 120 personnes (élus et partenaires) assisteront au séminaire de lancement de la révision de ce schéma, à la halle aux grains, à Blois. Celui-ci est

un document stratégique, offrant une vision sur l'évolution et le développement du territoire. Il s'applique sur les questions d'urbanisme, mais aussi en matière d'économie, d'habitat, de mobilité, de climat et d'énergie. Alors que Grand Chambord et Agglopolys ont déjà approuvé leur Plan local d'urbanisme intercommunal, Beauce-Val de Loire planche dessus. « Avec la loi Climat et résilience, nous devons raisonner à ces trois niveaux, Sradet, SCoT et PLUi, affirme Christophe Degruelle,

président d'Agglopolys, qui attend néanmoins une clarification de l'État sur le calcul de l'artificialisation des sols. À nous de marier nos différences et nos similitudes. »

« Un enjeu de sobriété foncière »

Entre une dominante logistique dans le Mérois, touristique et industrielle sur Agglopolys et Grand Chambord, des intérêts communs devront être trouvés. « Les fonctions de nos trois territoires sont complémentaires », souligne Gilles Clément, président de Grand Chambord, précisant : « On ne peut pas continuer à consommer de l'espace agricole à outrance. Il y a un enjeu de sobriété foncière. » Le surtourisme est aussi dans le viseur des élus. Pour Beauce-Val de Loire, la marche sera sans doute plus haute à franchir, partant de zéro en matière de SCoT : « Nous serons obligés de corrélérer notre PLUi au SCoT ». Ce SCoT ne sera pas sans impact pour les acteurs économiques que sont

les professionnels du bâtiment, les architectes, les paysagers, les géomètres, les avocats et les notaires...

Une concertation ouverte à tous

« Nous avons la volonté de travailler ensemble. Nous avons une vision commune pour raisonner à l'échelle du bassin de vie du Blaisois », lancent les trois présidents. Un bassin de vie qui fonctionne déjà à l'échelle du Pays des châteaux réunissant ces mêmes intercommunalités en matière de tourisme, d'énergie et de projet alimentaire territorial. Un bureau d'études a été désigné pour accompagner cette réflexion stratégique sur le SCoT pour un coût de 300.000 €. Le public peut déposer ses remarques dans un registre mis à disposition au siège de chaque intercommunalité. L'approbation du document est prévue pour fin 2025, juste avant l'échéance des élections municipales.

Claire Neilz